



Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs

162, rue du Brome
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2P5
www.fedecp.qc.ca

Sans frais : 1 888 LAF AUNE
Téléphone : 418 878-8901
Télécopieur : 418 878-8980

Saint-Augustin-de-Desmaures, le 6 mai 2016

Objet : Opposition de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs au projet de loi C-246

Chers membres du Parti libéral du Canada,

La Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (FédéCP) est inquiète des conséquences que pourrait avoir sur les activités traditionnelles et patrimoniales de chasse, de pêche et de piégeage l'adoption du projet de loi C-246 qui vise à modifier le Code criminel afin de consolider et moderniser diverses infractions contre les animaux.

Dans le sommaire du projet de loi soumis lors de la première lecture, on le présente comme étant un outil permettant d'interdire la pratique de l'enlèvement des nageoires de requins ou encore pour empêcher la vente de fourrure de chats et de chiens. Cependant, lorsqu'on en fait une analyse plus approfondie, on constate que le projet de loi comporte aussi de nombreuses mesures beaucoup plus subversives qui pourraient permettre à des groupes extrémistes de protection des animaux de s'attaquer aux activités de prélèvement faunique et entreprendre des recours injustifiés contre les chasseurs, les pêcheurs et les piégeurs.

Présentement, le secteur des activités de prélèvement faunique s'exerce en vertu d'un cadre légal serré qui soutient tout un secteur de notre économie et profite à toutes les communautés du Canada. La FédéCP ainsi que ses nombreux partenaires sont parmi les acteurs environnementaux les plus actifs au pays en s'impliquant dans une multitude d'initiatives visant à améliorer la santé de la faune et de ses habitats, ce qui profite à toute la biodiversité. Notre organisation s'implique notamment dans un projet de réintroduction du bar rayé dans le fleuve Saint-Laurent et supporte financièrement les suivis biologiques nécessaires. Elle coopère à la gestion des populations d'oiseaux migrateurs et participe à des projets concernant les espèces exotiques envahissantes. De plus, elle participe à de nombreux comités concernant entre autres la préservation de l'écosystème fluvial et l'harmonisation des différentes utilisations du milieu naturel. C'est pourquoi nous croyons pouvoir être en mesure d'émettre de sérieuses réserves quant au contenu actuel de ce projet de loi.

Par ailleurs, l'Ontario Federation of Anglers and hunters (OFAH) nous a informés que leur conseiller juridique a procédé à l'analyse du projet de loi et que celui-ci était extrêmement préoccupé de la situation. En effet, en dépit des affirmations répétées que le projet de loi C-246 n'aurait pas d'impact sur les activités telles que la chasse et la pêche, il semble que le risque soit grand.

En somme, nous craignons que les mesures contenues dans le projet de loi C-246 ne dépassent largement et inutilement les questions liées au prélèvement d'ailerons de requins et la vente de fourrure de chats et de chiens. Selon les informations recueillies, plusieurs membres du caucus

libéral s'opposent déjà au passage du projet de loi C-246 en deuxième lecture, et nous souhaitons que tous les députés s'y opposent également en soutien au secteur patrimonial de la chasse, de la pêche et du piégeage.

Il serait tout de même étonnant qu'à l'approche du 150e anniversaire de la Confédération canadienne les activités traditionnelles et culturelles de chasse, de pêche et de piégeage puissent être victimes de poursuites criminelles de la part de certains groupes et considérées comme des activités potentiellement criminelles passibles d'emprisonnement. Ces activités ont permis à nos ancêtres de subvenir au besoin fondamental de se nourrir et de survivre dans ce nouvel environnement qui allait devenir le Canada. Nous avons un devoir de mémoire pour maintenir et préserver cette nature et la culture qui y est associée. C'est dans cet esprit que la FédéCP vous demande de ne pas supporter ce projet de loi afin qu'il ne passe pas l'étape de la deuxième lecture.

Veillez agréer, Chers membres du Parti libéral du Canada, l'expression de ma considération distinguée.



Pierre Latraverse
Président

MB/lid